

d e MAZAMET

Extrait du Registre des Délibérations du Cor

Envoyé en préfecture le 18/04/2023 Recu en préfecture le 18/04/2023

Publié le 18/04/2023 ID: 081-218101632-20230412-2023_DEL25-DE

Séance du 12 AVRIL 2023

2023 / 02 / 12

Le Conseil Municipal, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Olivier FABRE, Maire.

Conseillers Municipaux

EN EXERCICE 33 **PRESENTS** 22

REPRESENTES 11 00

ABSENT VOTANTS

33

Date de Convocation : 05 Avril 2023

Date d'Affichage:

05 Avril 2023

Secrétaire de Séance :

Michel BERBESSOU

Etaient présents :

FABRE Olivier, ROUQUETTE Françoise, AMALRIC André, MAUREL Agnès, PÉNÉLA Wilfried, ASSÉMAT Christophe, LOUP Karine, BANCAL Philippe, BARENS Janine, GORIN Serge, BERBESSOU Michel, MONNIER Laurent, ARMERO Séverine, MARTIN Michel, ESTRABAUD Josiane, PUECH Benoît, LAFONT Stéphanie, CÈNES Alexandre, ORIVÈS Elizabeth, BRIANT Jean-Michel, IOUALALEN Valentin, ESTRABAUD Guy.

Etaient absents représentés :

ALBERT Corine par Agnès MAUREL **ROOUES Christine par Laurent MONNIER** KERBORIOU-GUIRAUD Marie-José par Karine LOUP CHABBERT Cécile par Janine BARENS ASSÉMAT Clothilde par André AMALRIC CAUQUIL Fabrice par Wilfried PÉNÉLA MARTY-MARINONE Evelyne par Séverine ARMERO CASTAGNÉ Chantal par Philippe BANCAL CARAGUEL Fabienne par Françoise ROUQUETTE **BORIES Pascale par Christophe ASSEMAT** CÈNES Frédéric par Olivier FABRE

OBJET: Aide pour le Mobilier des terrasses des Cafetiers et Restaurateurs

Le Conseil Municipal,

Vu la délibération du 29 Juin 2022 fixant les conditions et critères d'éligibilité pour bénéficier d'une aide financière pour les cafetiers et restaurateurs qui souhaitent changer le mobilier de leurs terrasses,

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le 18/04/2023



Vu les dossiers de demande déposés par deux Cafetiers et Restaurateurs,

Considérant que cette affaire a été présentée au cours de la Commission Municipale « Finances - Intercommunalité – Ressources humaines – Administration générale » du 5 Avril 2023,

DECIDE, après en avoir délibéré,

D'accorder les aides financières ci-après détaillées :

	Bénéficiaires				
	ETS	Adresse	Gérant	MONTANT HT	Aide 80%
2022 / 4	DELICIOUS PIZZA	55 Rue Edouard Barbey	HADDOUCHE Samir	1 838,42 €	1 470,74 €
2023 / 1	LE PARIS	Cours René Reille	ABRIAL Frédéric	10 000,00 €	8 000,00 €
					9 470,74 €

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Le Secrétaire de séance,

Michel BERBESSOU

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Olivier FABRE